Retraites paroissiales.—Leur inauguration à Terrebonne par Mgr. l'Év. de Nancy, I, 90. Lettre pastorale au sujet d'une retraite pour la ville et la paroisse de Ville-Marie, I, 102. Permission donnée de chanter un *Veni Creator*, avant, et un salut avec le *Te Deum* après les retraites, I, 112. Pouvoirs extraordinaires donnés aux Prêtres pour les retraites, I, 112, 183. Informer l'Évêque des retraites à donner, I, 157. Mandement annonçant l'ouverture d'une mission, I, 262. En procurer, de temps en temps, l'avantage aux fidèles, II, 299.

Révolution.—Ses principes et résultats, IV, 164.

———(*Esprit de*).—Prévenir le peuple de ses dangers, III, 377, IV, 188.

Révolution à Rome.—II, 21.

———*Italienne.*—Position qu'elle a faite au Pape, à la Ville de Rome et au monde chrétien, VI, 125. v. *Pouvoir Temporel. Etats Pontificaux.*

Rituel Romain.—Décret du 1er Conc. Prov., II, 323. Sa publication annoncée, II, 429. La publication d'un appendice au rituel annoncée, II, 429. Il est le seul à suivre, III, 238. Remarques, III, 238.

Rivière McKenzie.—Annonce à faire en faveur de l'établissement des Sœurs Grises dans ces missions, V, 167. Circulaire en faveur de cet établissement, VI, 232.

Rochet.—III, 238.

Rogations.—De la Messe à dire à la procession des Rogations, IV, 226. Manière de chanter les litanies des Saints, IV, 226.

Romans immoraux.—II, 46, 458, 468.

Rome.—Utilité d'une agence à Rome. v. *Agence.* Quelques détails sur Rome après l'envahissement des États Pontificaux, VI, 99. Prise de cette ville, VI, 124. Considérations sur la position faite au Pape, à la ville